

## Comité Syndical du 1<sup>er</sup> juin 2021

# COMPTE-RENDU SÉANCE

### ÉTAIENT PRÉSENTS

---

**Membres Titulaires :**

GBCA : M. Bernard **GUERRE-GENTON** – Mme Françoise **RAVEY** – M. Alain **SALOMON** –  
Mme Christine **BAINIER**

CCST : M. Jean-Louis **HOTTLET**

CCVS : M. Christian **CANAL** - M. Rémy **BEGUE**

**Membre(s) suppléant(s) :**

GBCA : Mme Marie-France **BONNANS-WEBER**

### ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS

---

**Membres Titulaires :**

GBCA : M. Jean-Marie **HERZOG** – M. Thierry **BESANÇON** – M. Jean-Pierre **CNUDE** – M.  
Bastien **FAUDOT** – M. Roger **LAUQUIN** – M. Thierry **PATTE** - Mme Zoé **RUNDSTADLER** – Mme  
Mélanie **WELKLEN-HAOATAI**

CCST : M. Patrice **DUMORTIER** – Mme Sophie **GUYON** – Mme Sandrine **LARCHER**– M. Fabrice  
**PETITJEAN** – M. Jean-Michel **TALON**

CCVS : M. Serge **MARLOT** – M. Guillaume **SIMONIN**

**Membres suppléants :**

GBCA Mme Marie Paule **MERLET** – M. Jean François **ROUSSEAU**

### ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

---

AUTB : Mme Anne-Sophie **PEUREUX-DEMANGELLE** – M. Dominique **BRIGAND** – Mme Caroline  
**PETIT**

Département du Territoire de Belfort : Mme Marie Anne **PIERGUIDI**

Le comité syndical s'est réuni ce jour pour une séance d'information sur le thème du foncier. En vue des prochaines dispositions portées par la « loi Climat », l'étau se resserre autour de la question foncière et de la définition de l'artificialisation des sols.

Le devenir des terrains disponibles dans l'emprise urbaine devient donc un enjeu primordial pour les collectivités.

C'est dans cet esprit, et à partir de la présentation de l'Observatoire des Espaces Mutables, que les membres du syndicat mixte du SCoT ont échangé.

## **1- PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE DES ESPACES MUTABLES**

---

Ce nouvel outil de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort est à mettre en relation avec les préoccupations du SCoT en matière d'économie foncière. Les objectifs de ce document, cadre de l'aménagement du territoire, encourage ce principe en matière d'urbanisation.

Après un rappel rapide de ces objectifs, déjà présentés lors du comité syndical du SCoT du 2 février dernier, et du bilan de l'artificialisation du SCoT réalisé en 2019, les buts de l'observatoire sont présentés. Les constats réalisés sur l'artificialisation des sols et l'examen des textes de loi récents encouragent à développer les capacités du territoire en matière de recyclage du foncier et de valorisation des espaces disponibles dans l'emprise urbaine des communes.

La méthode est présentée ; elle est détaillée dans le 1<sup>er</sup> rapport réalisé et mis à disposition sur le site dédié (<http://www.autb.fr/OEM/>). Les premières investigations portent sur le territoire des communes du cœur de l'agglomération belfortaine (Belfort et 1<sup>ère</sup> couronne). Chaque site identifié a fait l'objet d'une fiche rassemblant les renseignements collectés et permettant d'offrir une certaine lisibilité des espaces potentiellement disponibles. L'analyse réalisée a mis en avant la présence de 91 sites pour une équivalence en surface de 61 ha. Une majorité de ces sites sont mobilisables sous conditions, en raison de contraintes diverses (dépollutions, démolition partielle ou totale, recomposition foncière, etc).

Au-delà de cette identification des sites potentiels, des périmètres d'intérêt urbain ont été proposés. Ils n'ont qu'un rôle indicatif, afin de rendre attentif à l'environnement urbain des sites inventoriés.

Un aspect important de cet observatoire est mis en avant : il s'agit du partenariat technique avec les collectivités concernées et les institutions locales de l'aménagement, sans lequel la réalité de cet observatoire et l'actualité des sites recensés ne peuvent être affirmées. L'évolution de la situation foncière des lieux recensés est parfois rapide ; elle impose une veille en continue, au-delà de la mise à jour annuelle de l'observation en correspondance avec le renouvellement des fichiers utilisés.

Les perspectives envisagées concernent essentiellement l'affirmation du partenariat technique, l'élargissement du périmètre observé sur le département, et en particulier, les 'communes-pôles' du SCoT. Enfin, une cartographie en ligne et la mise à disposition des fiches des sites aux partenaires et les acteurs impliqués dans le SCoT sont également des objectifs envisagés cette année.

Les échanges ont notamment porté sur les difficultés rencontrées par les collectivités dans la nécessaire conciliation d'enjeux parfois contradictoires :

- les exigences de préservation des milieux agricoles et naturels,
- l'économie des ressources foncière, y compris en milieu urbain,
- la réponse à apporter pour satisfaire les besoins en matière de développement urbain.

L'intérêt de ce nouvel observatoire de l'AUTB est largement admis, en particulier dans la visibilité des potentialités de recyclage foncier apportée, et dans la perspective d'une révision éventuelle du SCoT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.